

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2701

présenté par

M. Larsonneur, M. Albertini, M. Fait, Mme Magnier, M. Falorni, Mme Carel, M. Bordat,
M. Emmanuel, M. Benoit, M. Metzdorf, Mme Le Feur, Mme Saint-Paul, M. Royer-Perreaut,
M. Pellerin, M. Abad, M. Lamirault, M. Patrier-Leitus, M. Sorez, Mme Violland, M. Vuibert et
Mme Clapot

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 41, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.